

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Paimbœuf
71 rue du Général-De-Gaulle

Maison, mairie, poste, 71 rue du Général-De-Gaulle, Paimbœuf

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004691
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison, mairie, poste

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1810, 184 ; 1999. A 2ème feuille 330

Historique

En 1689 et 1692 étaient arrentées par la duchesse de Lesdiguières à Marie Drouin et Martin Renaud, un marchand, deux parcelles mitoyennes comprises entre la rive du fleuve et la métairie du Bois Gautier (la limite actuelle de la rue Pierre-Jubau) sur lesquelles un programme exemplaire de ce qui avait pu présider à la division parcellaire allait être exécuté ; du nord au sud : des maisons en rive directement accessible de la Loire par une cale ; une maison au sud de la rue du Général-De-Gaulle avec ses dépendances de chaque côté de l'allée centrale conduisant à la rue du Faisan ; à suivre au sud de la rue du Faisan un jardin et un atelier dit le chantier. La maison (n° 71 rue du Général-De-Gaulle) vendue en 1756 pour 10 000 livres est qualifiée de grande maison dans l'acte de vente passé entre Pierre Michel Chevalier sieur du Dessais (?), Marie Renaud son épouse et Guillaume Jacques Darancy, capitaine du détachement de milice garde-côtes. Le monogramme DR au centre d'un des deux balcons pourrait renvoyer aux vendeurs (du Dessais-Renaud) ou à l'acheteur ou héritiers de l'acheteur (Darancy). Une expertise de la maison (n° 71) et de ses dépendances, commandée peu après son rachat par un capitaine de navire, originaire de Nantes, Charles Augustin Bridon, a donné lieu en 1781 à un procès verbal permettant d'appréhender l'organisation des lieux et l'état sanitaire du bâtiment : une vaste maison composée d'un logement au premier étage comprenant cuisine, salon à manger, une salle de compagnie, des chambres à coucher en retour sur la cour/jardin (le texte précisant le mauvais état des noues du grenier), de deux boutiques au rez-de-chaussée, l'une à l'ouest suivie de trois pièces sur la cour, l'autre à l'est suivie de deux pièces ; de part et d'autre de l'allée, un cellier et deux longs magasins couverts en appentis appuyés sur les murs de clôture et, du côté de l'allée sur des poteaux de bois, complété à l'ouest par deux pièces basses ouvrant sur la rue du Faisan ; à suivre au sud de la rue du Faisan trois pièces basses, un grand jardin entouré d'arbres fruitiers, et un atelier (dit le chantier) ouvert sur la rue Neuve (actuelle rue Pierre-Jubau). La maison a vraisemblablement été reconstruite (surélevée ?) dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; la ferronnerie des balcons, ancrent plutôt l'intervention dans le troisième quart du XVIIIe siècle. Mais le rythme des percements au premier étage (tant plein que vide), leurs largeurs et la modénature de la partie supérieure des baies (la plate-bande droite associée au larmier), renvoient à une possible campagne de travaux lancée après 1835 à l'occasion du transfert des bureaux de la mairie dans les lieux. La maison dont on a conservé la façade sur la rue a été reconstruite après 1980 pour y installer l'administration de la Poste et des Télécommunications.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 18e siècle, 2e quart 19e siècle, 4e quart 20e siècle

Description

Le bureau de poste a été construit derrière la façade de la maison originelle, le rez-de-chaussée anciennement occupé par des magasins de commerce ayant été laissé ouvert en profondeur jusqu'à la façade du nouveau bâtiment. Un passage centré traverse l'ensemble du nord au sud. Le terrain compris entre le n° 5 rue du Faisan et le n° 52 rue Pierre-Jubau est actuellement occupé, au nord, par un immeuble à logements récent, au sud, par un cinéma désaffecté.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : gneiss ; granite ; tuffeau ; moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Escaliers : escalier dans-œuvre : en maçonnerie

Décor

Techniques : ferronnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- Etude de Me Baullin. Contrat de vente passé entre Pierre Michel Chevalier, seigneur du Dessais, ancien officier des grenadiers résidant à Pontchâteau, Marie Renaud, son épouse et Guillaume Jacques Darancy capitaine du détachement de milice garde-côte sur une grande maison vendue 10 000 livres. 7 septembre 1756.
Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 2/111
- Etude de Me Baullin. Attournance par Marie Elisabeth Cazal, veuve Darancy sur deux maisons se joignant, ces dernières acquises de Pierre Michel Chevalier seigneur du Dessais (?) et Marie Renaud son épouse, fille et héritière de Martin Renaud et Marie Drouin, arrenteurs le 23 avril 1689 et le 12 mai 1692 de la duchesse de Lesdiguière. 29 juillet 1765.
Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 1/4
- Etude de Me Frèrejouan. Procès verbal des réparations à faire à la maison et aux dépendances que Charles Augustin Bridon, capitaine de navire à la Fosse de Nantes, a acquis de Elisabeth Cazal veuve de Guillaume Jacques Darancy et de Louis Boitard, capitaine de navire et de Marie-Françoise Jacques Darancy. 7 novembre 1781.
Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 4 E 51/28
- Mairie. Plans et devis dressés par Ogée, fils, pour la reconversion en mairie de la maison actuellement adressée n° 71 rue du Général-De-Gaulle acquise par la commune de M. Bridon en 1835. Elle servait alors de grenier à sel.
Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes : 2 O 1127

Annexe 1

AD Loire-Atlantique. 4 E 51/28 : Etude de Me Frerejouan. 7 novembre 1781.

Procès verbal des réparations à faire à la maison actuellement adressée n° 71 rue du Général-De-Gaulle. L'an mille sept cent quatre vingt un le sept novembre devant nous notaires soussignés du marquisat de la Guerche à Paimboeuf avec soumission y faite et jurée a comparu noble homme Charles Augustin Bridon capitaine de navires

demeurant à Nantes à la Fosse paroisse de Saint-Nicolas, acquéreur d'une maison, jardins et dépendances situées à Paimboeuf paroisse de Saint-Louis, d'avec Dame Elisabeth Cazal, veuve de feu n(oble) h(omme) Guillaume Jacques Darancy et d'avec noble homme Louis Boitard, capitaine de navires et dame Marie Françoise Jacques Darancy, son épouse, lequel dit sieur Bridon a dit que les objets dépendant de la susdite acquisition ayant besoin de plusieurs grosses réparations, il désire en faire rapporter procès verbal avant de les faire faire, tant pour savoir le prix à quoi elles pourront monter que pour constater l'état actuel de la dite maison et dépendances pour à quoi parvenir il a fait comparaître pour experts Pierre Leroux, charpentier de maison et Jean Boutin, maçon entrepreneur demeurant séparément à Paimboeuf paroisse de st-Louis lesquels présents ont promis de se comporter fidèlement au fait de la visite et estimation des grosses réparations qui se trouveront manquer a la dite maison et dépendances pourquoi nous nous sommes de leur compagnie et de celle du dit sieur Bridon transportés en la maison principale dont il s'agit ou étant arrivés a été procédé a la dite visite comme suit :

Montés au premier étage occupé par M. Odea et entrés dans une chambre de derrière donnant sur le jardin les susdits experts ont vu et donné pour appurés que le chassis à verres de la croisée de la dite chambre est pourri et hors d'état de servir, pourquoi il est nécessaire de le remplacer par un neuf en bois de chêne qu'ils estiment pouvoir coûter avec la peinture et vitrages dix huit livres

Dans le grenier au-dessus de la dite chambre les dits experts ont remarqué que la porte d'icelui est totalement pourrie, vermoulue et hors d'état de servir ; qu'il y a une toise et demi de la cloison qui est dans le même grenier totalement défectueuse et indispensable d'être changée. Pour tout quoi refaire à neuf comme il est nécessaire de le faire les dits experts ont estimé qu'il en pourra coûter vingt sept livres faisant servir les (?) et ferrures de la vieille porte
Visite faite de la cuisine, salon, salle et chambres à coucher du même étage, le tout se trouve en bon état

Montés dans les greniers au-dessus des dernières

Chambres, les experts ont remarqué que les deux no(u)es des dits greniers sont susceptibles d'être changées, le bois étant entièrement pourri et les dalles de fer blanc percées en plusieurs endroits et hors d'état de pouvoir servir pourquoi ils estiment que le tout doit être réparé et changé ce qu'ils estiment devoir coûter tant pour le bois neuf qu'il faudra, la réfection de la couverture, le placement et fourniture des deux dalles qui seront de près de vingt pieds chacune, la somme de cent trente livres, savoir cinquante livres pour le bois mis en place et quatre vingt livres pour les dalles et couverture y compris la peinture des dites dalles

Dans le grenier regnant au dessus de la chambre à coucher du côté du couchant, les dits experts ont vu et donné pour appuré que la croisée dudit grenier ouvrant au midy est entièrement pourrie et bonne à changer en son entier ce qu'ils estiment devoir coûter vingt cinq livres

Descendus dans la boutique donnant sur la grande rue c'est à dire celle du côté du couchant occupée par Royné, marchand de vin, les experts ont remarqué que le plancher de la dite boutique et celui du transport au derrière est pourri et défectueux en plusieurs endroits pourquoi il est nécessaire de la réparer et en relever cinq toises pour les remplacer en planches neuves de sapin ce qu'ils estiment devoir coûter, bois, clous et façon compris, soixante dix livres.

Entrés dans les trois chambres basses au midy de la susdite boutique et transport elles se sont trouvées en bon état à l'exception des trois portes des dites

Chambres, celle du transport comprise et les paires d'abavent des mêmes chambres tout quoi est pourri et hors d'état de servir pourquoi les experts estiment qu'il est indispensable de remplacer les dites portes et abavents, en bon bois neuf peint à deux couches ce qui coûtera cent cinq livres faisant servir les vieilles ferrures qui sont en état de servir

Entrés dans l'autre boutique à côté occupée par le sieur Thomas, apotiquaire, les experts ont remarqué que la poutre qui supporte le plancher de la chambre audessus a fléchi considérablement, laquelle ils estiment qu'on sera obligé de changer sous peu d'année ce qui pourra coûter quatre vingt seize livres

Visite faite des deux chambres de plain pied au derrière de la susdite boutique aussi occupées par ledit sieur Thomas elles se sont trouvées en bon état à l'exception des abavents de celle vers midy qui sont défectueux et qu'il est nécessaire de remplacer par des neufs lesquels coûteront trente livres peinture comprise l'ancienne ferrure étant en état de servir

Visite également faite du grand magasin en appentis étant du même coté, c'est à dire a l'orient de la cour ayant cents pieds de long sur vingt de large de dedans en dedans appuyé sur un mur vers le levant et sur des pieux plantés en terre du côté de la cour les d(its)experts ont vu et donné pour appuré que le dit appentis en son entier est en très mauvais état que les pieux de bois plantés en terre sont en la majeure partie pourris par le bas que le lattis est presque totalement pouris les

chevrons en partie cassés, d'autres courbés et prêts à casser, étant trop loin les uns des autres et trop faibles pour leur portée pour ledit magasin menace d'une ruine prochaine, ce qui nécessiterait de le faire refaire à neuf mais comme ledit sr. Bridon a déclaré ne vouloir point entrer dans cette dépense et n'ayant () projet de faire rebatir ledit magasin les experts n'ont pas cru devoir en faire l'estimation.

Visite faite de l'autre magasin de côté du couchant les experts ont remarqué que les chevronages et lattis sont passables et peuvent substituer longtemps étant entretenus de couvertures mais qu'il est nécessaire de rapporter quatre poteaux pour soutenir la sablière qui est cassée en quatre endroits, ce que les dits experts ont estimé devoir coûter cinquante livres y compris le dit sable qu'il faudra mettre sous les dits poteaux, les réparations de la couverture aux endroits qui seront dégradés par ladite réparation le bois et les clous

Visite également faite de deux chambres bâties au bout vers midi du dernier magasin et donnant sur la rue du Phaisan elles seront trouvées en bon état

Visite aussi faite des celliers étant au bout du nord de chacun des deux magasins cy devant ils se sont trouvés en bon état

Visite faite d'une chambre basse donnant sur la rue du Phaisan et y ouvrant au nord occupée par le Vve Longchamp les experts ont remarqué que le lattis du côté de la rue est totalement pourri et bon à changer que les deux parties à l'avant de la dite chambre sont aussi pourries et doivent être remplacées par des neufs

tout quoi ils estiment devoir coûter y compris en peinture des parties d'abavant et la couverture la somme de soixante dix livres

Visite faite de deux autres chambres au couchant de la précédente occupées par Georges cordonnier et la veuve Mote, la charpente s'est trouvée bonne mais les d(ites) portes et abavants sont totalement pourris vermoulus et doivent être remplacés par des neufs c'est à dire quatre portes et deux abavants que les experts estiment devoir coûter la somme de soixante six livres

De la transportés dans le jardin au midi des susdites trois dernières chambres dont est fermière la dame Audubon les experts ont remarqué qu'il est fermé de cloisons soutenues par des pieux du côté du couchant et du bout de midi qu'il existe une tonnelle du bout du nord appuyée sur des pieux de bois, soutenue par des barreaux et qu'il y a des espaliers tout autour du d(it). jardin lesquels du côté du levant sont soutenue par des pieux plantés en terre toutes lesquelles cloisons tonnelles et espaliers sont totalement pourris et exigent d'être refaits à neuf et à bois neuf tout celui qui y est employé étant hors d'état de servir ; a l'exception cependant de cinq toises et demi de la cloison du couchant dans le bout du nord qui a été réparée depuis peu et environ huit pieds du bout du couchant de la tonnelle qui a aussi été réparé depuis peu, et environ huit pieds du bout de couchant de la tonnelle qui a aussi été réparé depuis peu

Ce qui ajouté ainsi que l'a déclaré ledit Leroux qui a fait les dites réparations la somme de soixante douze livres ; mais que les cloisons étant refaites à neuf coûteraient beaucoup et exigeraient de fréquentes réparations pourquoi les dits experts sont d'avis qu'il serait infiniment plus avantageux détablir des murs à la place des dites cloisons

Lesquels ils ont estimé devoir coûter la somme de cinq cents trente deux livres étant bâtis à terre et à neuf pieds de haut, fondements compris, sur quoi déduisant trente livres qu'ils ont estimé valoir les dites cloisons dans l'état qu'elles sont 502 livres

Que pour réparer les espaliers, les refaire à neuf il en pourra coûter la somme de cent vingt cinq livres

Et que pour réparer la tonnelle changer les pieux pourris en terre mettre des filières neuves à la place de celles qui y sont et qui sont pourries il en pourra coûter la somme de cent cinquante livres

Passés ensuite dans le chantier étant au midi du dit jardin les experts ont remarqué qu'il y existe du côté du levant un magasin en appentis dont la charpent et le lattis sont en bon état mais que le planches dont il est fermé vers le couchant sont en partie pourries pouquoi ils estiment qu'il est nécessaire d'y employer trois cents pieds de bordage pour remplacer ce qui est défectueux et qu'ils ont estimé devoir coûter quatre vingt livres.

Les experts ont aussi remarqué que le susdit chantier est fermé de cloisons vers le couchant et le nord que les dites cloisons sont entièrement pourries et même tombées en plusieurs endroits ; qu'il est () indispensable de les refaire à neuf mais qu'il est beaucoup plus avantageux d'y substituer des murs, et comme en étant fait un transversal au jardin cy devant il ne resterait qu'à en pratiquer un du côté du couchant, les dits experts ont estimé qu'il pourrait coûter deux cents quatre vingt livres

Tels sont les rapports et estimations des d(its). susdits experts qu'ils ont déclaré avoir fait en honneur et en conscience lecture () au rapport de Frerejouan .le 7 novembre 1781

Illustrations



Situation sur données
cadastrales 2008.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20094400480NUDA



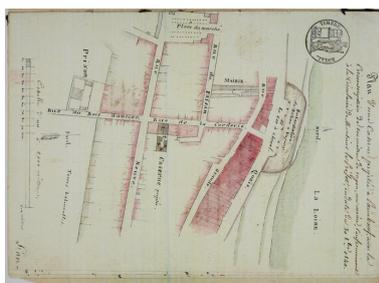
Situation sur cadastre 1810.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20094400479NUDA



Plan cadastral, 1999, extrait.
Autr. Direction générale des impôts,
Phot. Denis (reproduction) Pillet
IVR52_20034400110NUCA



L'emprise de la parcelle originelle.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20094401051NUCA



Projet de caserne sur lequel figure
l'emprise de la mairie, 1840.
Autr. Fauchaux, Phot.
Denis (reproduction) Pillet
IVR52_20094401321NUCA



La rue du Général-De-Gaulle
au début du XXe siècle, à
gauche, la maison n° 71.
Autr. Vassellier, Phot.
Denis (reproduction) Pillet
IVR52_20034401829NUCA



La rue du Général-De-Gaulle
au début du XXe siècle,
à droite, la maison n° 71.
Autr. Vassellier, Phot.
Denis (reproduction) Pillet
IVR52_20034401830NUCA



Situation sur la vue aérienne, 1998.
Dess. Élodie Rama, Autr.
Christophe Yvernogeu
IVR52_19984404632NUCA



Situation sur la vue aérienne, 1998.
Dess. Élodie Rama, Autr.
Christophe Yvernogeu
IVR52_19984404631NUCA



La rue du Général-De-Gaulle,
à droite la maison n° 71.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20034401107NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Îlot 8, 59 à 109 rue du Général-De-Gaulle ; rue Pasteur ; rue du Faisan ; rue de l' Hôpital, Paimbœuf (IA44004595) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf, 59 à 109 rue du Général-De-Gaulle , rue Pasteur , rue du Faisan , rue de l' Hôpital

Dossiers de synthèse :

Paimbœuf : présentation de l'aire d'étude (IA44004533) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Paimbœuf

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Françoise Lelièvre

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



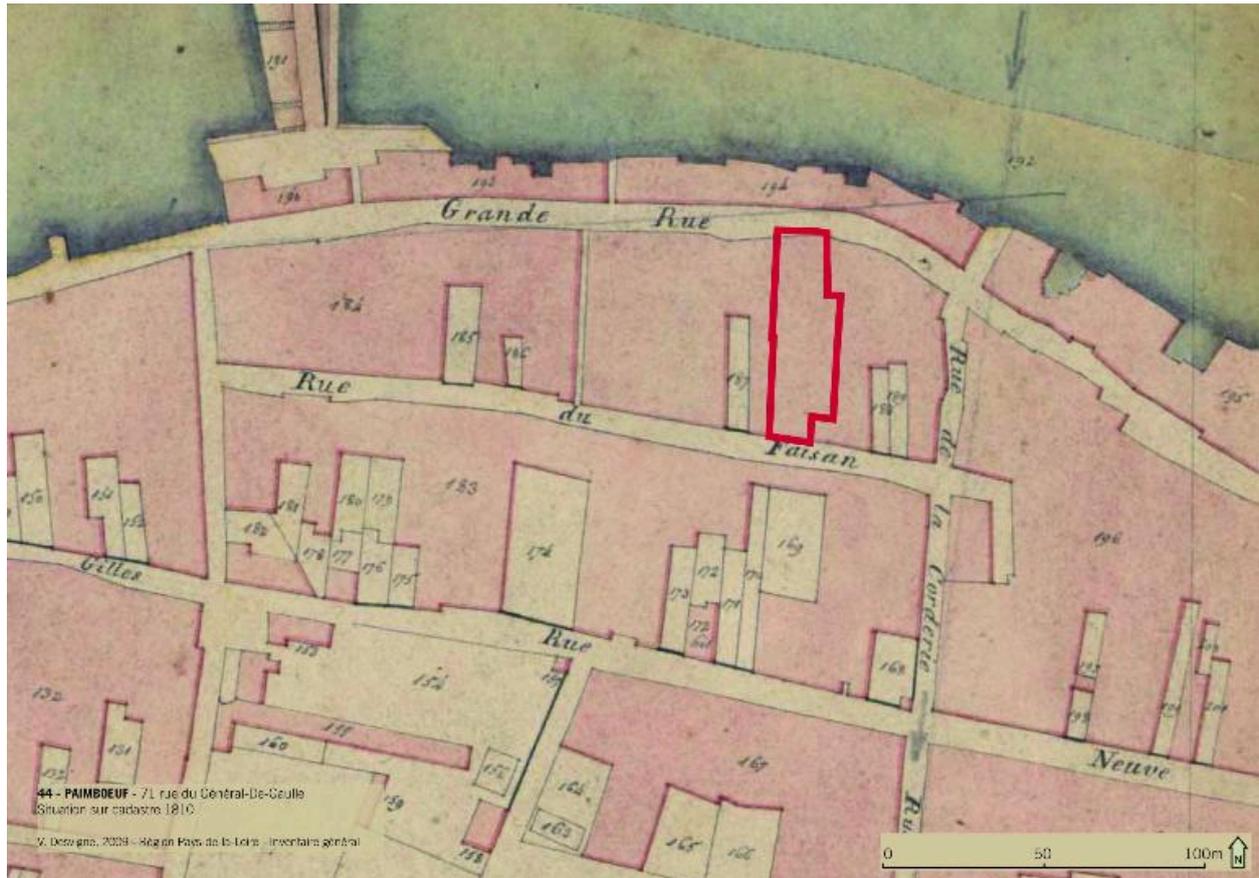
Situation sur données cadastrales 2008.

IVR52_20094400480NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur cadastre 1810.

IVR52_20094400479NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan cadastral, 1999, extrait.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral, section A, 2ème feuille, validé en 1999** ; extrait. (Archives communales, Paimbœuf).

IVR52_20034400110NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Direction générale des impôts

Échelle : 1:1000e

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives communales de Paimbœuf
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



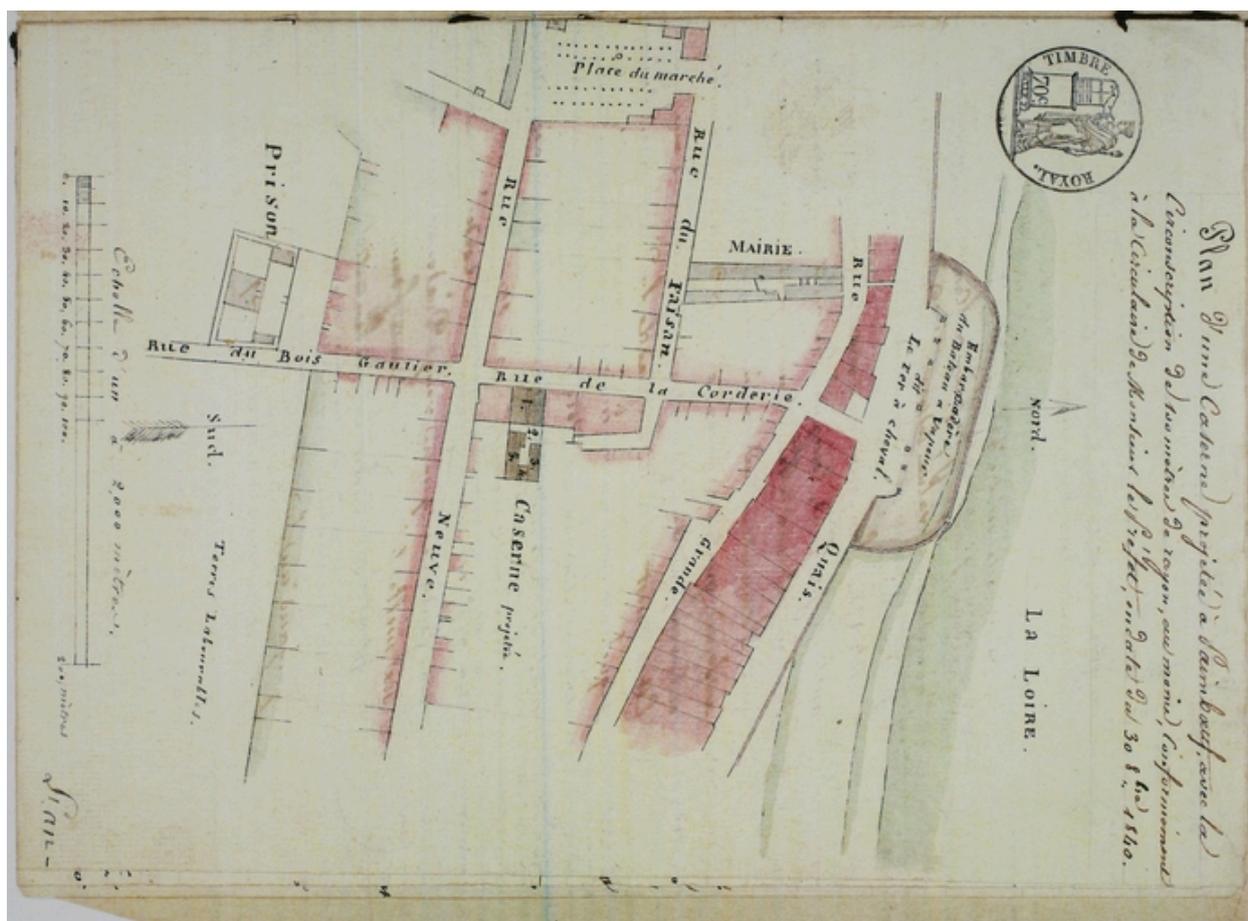
L'emprise de la parcelle originelle.

IVR52_20094401051NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de caserne sur lequel figure l'emprise de la mairie, 1840.

Référence du document reproduit :

- Plan aquarellé, 30 octobre 1840.
Archives communales, Paimbœuf : 120 1 035

IVR52_20094401321NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Fauchex

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives communales de Paimbœuf
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue du Général-De-Gaulle au début du XXe siècle, à gauche, la maison n° 71.

Référence du document reproduit :

- Carte postale, 1er quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401829NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Vassellier

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue du Général-De-Gaulle au début du XXe siècle, à droite, la maison n° 71.

Référence du document reproduit :

- Carte postale, 1er quart 20e siècle.
Collection particulière, Lionel Houis

IVR52_20034401830NUCA

Auteur de l'illustration : Denis (reproduction) Pillet

Auteur du document reproduit : Vassellier

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur la vue aérienne, 1998.

Référence du document reproduit :

- Vue aérienne. Prise de vue argentique, extrait du cliché n° IVR52_19984401169XA.
Région Pays de la Loire - Centre de ressources, Nantes

IVR52_19984404632NUDA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

Auteur du document reproduit : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Situation sur la vue aérienne, 1998.

Référence du document reproduit :

- Vue aérienne. Prise de vue argentique, extrait.
Région Pays de la Loire - Centre de ressources, Nantes

IVR52_19984404631NUDA

Auteur de l'illustration : Élodie Rama

Auteur du document reproduit : Christophe Yvernogeu

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue du Général-De-Gaulle, à droite la maison n° 71.

IVR52_20034401107NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation